

MAIRIE
de
BAZET



10 rue du 11 Novembre
65460

Téléphone : 05.62.33.45.50

Télécopie : 05.62.33.45.51

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Bazet accompagne les jeunes Bazétois dans leur formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

Pour prétendre à cette aide, il est nécessaire de respecter un certain nombre de conditions :

- Avoir entre 16/24 ans pour le BAFA et 18/24 ans pour le BAFD
- Résider sur la commune de BAZET
- S'inscrire à un stage de formation auprès d'un organisme habilité

Le dossier d'inscription est à retourner complété, et accompagné des justificatifs suivants :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité
- Justificatif de ressources
- Justificatif d'inscription auprès d'un organisme habilité pour les formations BAFA et BAFD
- Devis et RIB de l'organisme de formation

Le dossier peut être retiré à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. Il est téléchargeable sur le site internet de la commune : www.bazet.fr, dans la rubrique actualités : Passe ton BAFA ou ton BAFD.

Il doit être déposé au plus tard 1 mois avant la date de démarrage de la formation.



Le Maire,
Corinne BARBAZAN